



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules



Copie à :
Chrono

adresse
63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

téléphone
04 78 52 22 22

internet
www.ffsb.fr

email daf@ffsboules.fr

numéro SIRET
779 825 744 00039

code NAF
9312 Z

Hubert CHANEL

Président délégué de la F.F.S.B
Responsable du Pôle sportif

à

Mmes, MM. les

- Membres du Comité Directeur
- Présidents des CBD, LBR et CS
- Arbitres nationaux
- Présidents des arbitres départementaux et régionaux (diffusion aux bons soins des Présidents de comité)

Réf : HC/XM/243

Objet : Licences 2022/2023 et visa médical

Villeurbanne, le 13 septembre 2022

Mesdames, Messieurs,

A compter du 15 septembre 2022, seules les licences au millésime 2022/2023 sont censées être acceptées sur les compétitions.

Toutefois, le Bureau exécutif a de nouveau décidé, pour le début de cette nouvelle saison sportive, d'un assouplissement dans le contrôle des licences 2022/23 (absences de licences, défauts de tampon médical, ...) pour le week-end des 17 et 18 septembre et des 24 et 25 septembre uniquement.

Il est donc demandé aux arbitres et à leurs assesseurs de tolérer la présentation de :

- ✓ La licence 2021-2022 avec certificat médical ou
- ✓ La licence 2021-2022 sans certificat médical + licence 2020-2021 revêtue du certificat médical + questionnaire de santé ou
- ✓ La licence 2021-2022 sans certificat médical + certificat médical de moins de 3 ans + questionnaire de santé.

En revanche, ils devront vérifier scrupuleusement les fiches d'inscriptions aux diverses compétitions. Ces fiches devront comporter les noms des joueurs et être obligatoirement signées par le chef d'équipe, qui de ce fait attestera la composition réglementaire de son équipe.

Il est rappelé que les licenciés qui ont conservé leur visa médical de la saison 2019/2020 doivent le renouveler cette année.

D'autre part, le questionnaire de santé n'est valable qu'une saison.

Enfin, les U18 évoluant dans les compétitions adultes doivent impérativement présenter un visa de sur-classement.

En souhaitant à toutes et tous un bon début de saison, recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour Hubert CHANEL
La Secrétaire générale,

Marie-Claire BIELLI